



---

## L'Éducation Chrétienne (Lettre Circulaire 26)

Par le RP Thomas Barrosse csc

Maison générale de Sainte-Croix

Rome

19 mars 1986

Chers confrères,

Au cours des vingt dernières années, partout où œuvre Sainte-Croix, l'apostolat de l'éducation chrétienne – en fait, l'éducation en général – a connu des changements considérables. Puisque l'éducation a toujours été notre principale activité apostolique, ces changements ont grandement affecté la congrégation. Je veux réfléchir avec vous sur certains défis que nous posent aujourd'hui ces changements et, à la lumière de quelques principes sur lesquels, je crois, nous sommes tous d'accord, le faire dans le contexte de la place privilégiée qu'a occupée ce ministère en Sainte-Croix.

### 1. Brève Rétrospective

Les Frères de Saint-Joseph ont été fondés en tant que groupe de laïcs engagés à fournir une instruction primaire aux enfants de la campagne française. Quand le Père Moreau devint leur supérieur, il élargit leur champ d'activités, mais il continua de façon évidente à les considérer, d'abord et avant tout, comme des instituteurs.

Les Prêtres auxiliaires ont débuté comme groupe de missionnaires diocésains engagés dans la prédication de retraites, dans les missions paroissiales et dans l'aide à apporter au clergé des paroisses. Mais le fondateur voulait dès le début qu'ils soient aussi impliqués dans l'éducation et, très tôt, il vit se réaliser son rêve malgré le manque d'enthousiasme que montrait Monseigneur Bouvier pour cette initiative.

Au cours des toutes premières années, les Sœurs ont dû se limiter aux services domestiques dans les institutions des Pères et des Frères parce que Monseigneur Bouvier ne voulait rien entendre d'autre. Mais, dès le début, le père Moreau voulait qu'elles soient aussi des éducatrices ; à l'étranger, par la suite, l'enseignement devint rapidement leur principale activité.



Je crois qu'il est juste d'affirmer que pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle et au cours de la première moitié du vingtième, Sainte-Croix a été perçue comme une congrégation enseignante, même si nous ne nous sommes jamais officiellement définis comme tel et qu'un bon nombre de religieux se sont consacrés à d'autres formes d'activités. Du début des années 1940 jusqu'au milieu des années 1960, nous avons littéralement fondé ou pris en charge la direction de douzaines d'écoles. Entre 1950 et 1960, environ 78% des pères et des frères étaient engagés à plein temps dans le monde de l'éducation : 85% pour les provinces de Frères et plus de 70% pour les provinces de Pères. Pour être plus précis, chaque province de la congrégation comptait au moins 50% de sa population active engagée dans l'Education et aucune province de Frères n'avait moins de 75% de ses membres dans l'exercice de ce ministère.

Selon des statistiques compilées il y a un peu plus d'un an, environ 56% des religieux engagés à plein temps dans un ministère se trouvaient en éducation : tout juste au-dessus de 70% dans les provinces de Frères et tout juste au-dessus de 40% dans les provinces de Pères. Il est cependant important de remarquer que quelques provinces de Pères ont moins de 15% de leurs membres impliqués dans un travail d'éducation. Sous forme de tableau, voici comment apparaissent ces statistiques qui montrent le changement intervenu au cours des vingt-cinq années concernées:

	1958	1983
Provinces de Pères	70%	40%
Provinces de Frères	85%	77%
Total pour la Congrégation	78%	56%

Sous le terme éducation, j'inclus l'enseignement, l'aumônerie scolaire, l'administration et les services auxiliaires dans les œuvres d'éducation, de même que (dans les statistiques actuelles) les nouveaux ministères reliés à l'éducation, comme, par exemple, le travail à plein temps dans des conseils scolaires, dans la direction de la catéchèse ou de l'éducation des adultes en dehors du cadre scolaire, dans la recherche en éducation, et ainsi de suite. Il faut ajouter que plusieurs religieux aux études, ou ceux qui souffrent de maladie chronique ou qui sont à la retraite, exercent des ministères à temps partiel dont certains sont reliés à l'éducation. Mais il est vraiment impossible de compiler des statistiques là-dessus.

Pour bien comprendre ces statistiques, il nous faut apporter quelques nuances. Il sera utile à cet égard de jeter un coup d'œil sur la façon dont a évolué notre apostolat en éducation et comment il évolue encore aujourd'hui.

Au cours des sept ou huit premières décades de notre histoire, nous considérons l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse par le moyen d'écoles où on enseigne les lettres et les sciences, et d'écoles d'agriculture et de métiers : celles-ci spécialement destinées aux enfants pauvres et abandonnés, comme un des principaux « buts » ou fins de notre congrégation (Constitutions de 1857, article 3). On mentionnait aussi « la prédication de la parole divine, spécialement dans les campagnes et les



missions étrangères etc.» comme d'autres « buts » de la congrégation (*ibid.*). A ce moment-là, les Frères constituaient de loin le plus grand nombre de religieux : ils travaillaient surtout au niveau des écoles primaires et dans les écoles d'agriculture et de métiers, tout en étant parfois engagés dans une certaine éducation des adultes. Un certain nombre de Frères et bon nombre de Pères étaient impliqués dans l'éducation aux niveaux secondaire, collégial (au lycée) et universitaire.

Petit à petit, plus rapidement dans certains secteurs de la congrégation, et plus lentement dans d'autres, les écoles secondaires, de même que les collèges (lycées) et les universités, sont devenus les secteurs d'activités les plus importants quant au nombre de religieux impliqués. Aujourd'hui, on compte encore un certain nombre de religieux engagés au niveau élémentaire mais ce ministère est surtout limité maintenant aux institutions secondaires auxquelles est rattachée une section pour le primaire. A mesure que se hissait cette évolution, nous prenions de plus en plus conscience que nous pouvions offrir une éducation chrétienne en passant par d'autres voies que celle des écoles. Ainsi, nos constitutions de 1950 considéraient « l'instruction et l'éducation chrétienne par l'enseignement », mais aussi « par les œuvres d'action catholique ou sociale et par l'apostolat de la presse » (article 8) comme une « fin spéciale de la congrégation » ; nous avons alors commencé à affecter un nombre grandissant de religieux à ces activités.

Au cours des vingt-cinq dernières années, l'évolution de nos ministères traditionnels et la multiplication des nouveaux ministères ont progressivement brouillé les distinctions claires entre ce que nous pourrions appeler les ministères à plein temps en éducation comme, par exemple, l'enseignement dans les classes, et les activités qui comportent une dimension éducative comme, par exemple, le travail au sein des communautés de base où l'on fait passablement d'éducation non formelle. Aujourd'hui, les détails que nous donnaient nos constitutions de 1950 constituent une liste devenue trop restreinte et trop définie. Nous pouvons même contester la justesse de l'expression plus générale de nos constitutions actuelles qui affirment : « Par l'enseignement proprement dit et l'utilisation des différents moyens d'information, nous voulons procurer aux hommes une éducation conforme à leur dignité humaine et à leur vocation de fils de Dieu » (C 17). Ces mêmes constitutions soulignent la dimension éducative de tous nos ministères : « Dans l'accomplissement d'activités variées, pastorales et séculières, nous devons être des éducateurs de la foi » (C 21).

L'évolution de nos ministères a été accompagnée d'une évolution considérable de la plupart des groupes sociaux qui bénéficient de nos services, même lorsque nous procurons une éducation aux enfants ou aux petits enfants de ceux que nous avons éduqués autrefois. Sur les plans économique, idéologique, religieux..., la génération actuelle des plus jeunes, et cela dans tous les endroits du monde où nous œuvrons, se trouve dans une situation tout à fait différente de celle dans laquelle ont grandi leurs parents. Simultanément, beaucoup ont pris conscience des défis que présentait une société en mutation rapide : les exigences et les implications



du développement, les conséquences et les problèmes de l'urbanisation, les menaces actuelles pour la paix, les questions écologiques, la réalité de l'injustice sociale, et tant d'autres.

Enfin, on assiste aussi à un changement rapide de nos relations aux institutions que nous considérons nôtres. A un moment donné, la plupart des écoles que nous dirigeons comptaient sur un personnel exclusivement ou presque exclusivement religieux. Aujourd'hui, plusieurs sont devenues légalement indépendantes. Dans la grande majorité d'entre elles, la présence de religieux a proportionnellement diminué et, à la lumière de la prise de conscience renouvelée du Concile du Vatican par rapport à la responsabilité du laïcat, les enseignants et les administrateurs laïcs sont devenus nos collaborateurs plutôt que des aides ou des employés. L'âge de plus en plus élevé des membres des provinces et la croissance continue de beaucoup d'institutions laissent soupçonner que notre présence va encore proportionnellement diminuer. Ainsi, le fait que nous sommes toujours présents dans la plupart des écoles secondaires, des collèges (lycées) et des universités ou nous œuvrons il y a vingt-cinq ans, ne doit pas nous faire perdre de vue que nous sommes en train de connaître des changements dramatiques.

En résumé, comme ce fut toujours le cas, l'éducation constitue le ministère dans lequel Sainte-Croix a investi la plus grande partie de son personnel. Notre présence dans ce ministère a connu des changements rapides et en connaîtra encore d'autres. Ce ministère lui-même évolue rapidement et sa nature, ses buts, tout comme les moyens de les atteindre, les responsabilités et les droits des diverses personnes dispensant l'éducation, font l'objet de beaucoup de discussions. Si nos constitutions nous renvoient justement à la nécessité d'« une révision périodique de (toute) action apostolique » (C 29), l'exigence d'une évaluation complète de notre apostolat dans le monde de l'éducation devrait nous apparaître comme une évidence. Voilà donc les raisons qui m'ont amené à écrire cette lettre circulaire.

## 2. Certains principes

Comme toile de fond pour aborder les défis qu'entraînent de tels changements, je vous invite à réfléchir sur quelques points qui, je crois, font l'objet d'un accord entre nous. Ils touchent à la question de l'apostolat de l'éducation chrétienne et, en particulier, de l'apostolat dans les écoles, tout comme à celle de l'importance de la présence de religieux dans cet apostolat.

**1. L'éducation chrétienne.** L'Eglise et donc, dans un sens très particulier, les communautés religieuses existent pour vivre et proclamer la Bonne Nouvelle de Jésus Christ. Nous sommes l'Eglise et sûrement religieux dans la mesure où nous vivons et annonçons l'Evangile. De manière plus spécifique, l'évangélisation par la parole et par l'action constitue la raison d'être de toutes nos activités. C'est là, en résumé, le contenu de l'exhortation apostolique de Paul VI sur l'évangélisation dans le monde moderne publiée à la suite du synode des Evêques de 1974. Cela signifie que nous devons mesurer le caractère chrétien ou religieux de chacune de



nos activités et de la manière dont nous nous en acquittons par la façon dont elles réussissent à communiquer l'Évangile. Dans ce sens-là, nous sommes tous, quelle que soit notre activité, des éducateurs de la foi (C 21). Mais il est évident qu'il existe aussi un ministère plus spécifique de l'éducation chrétienne

Avant de réfléchir sur ce ministère, il est important de rappeler le but de toute éducation qui, selon moi, comporte deux volets. L'éducation promeut le développement des individus en tant que personnes : leurs capacités, leurs talents, leurs possibilités humaines. L'éducation a aussi pour rôle de contribuer à la socialisation de l'individu : elle facilite son insertion dans un groupe particulier par l'acquisition de ses valeurs, de ses façons de percevoir et de faire, et ainsi de suite. Le lien entre les deux aspects est tel qu'il est difficile d'imaginer que l'on puisse travailler dans une direction indépendamment de l'autre. Après tout, un individu ne se développe en tant que personne que dans un dialogue avec d'autres personnes et, par conséquent, en tant que membre de la société.

Dans sa Pédagogie Chrétienne, publiée en 1856, notre fondateur parle de l'instituteur en tant qu'ami de l'élève (p 10) qui doit connaître chacun de ceux dont il a la charge (pp 23 et 27) et les aider tous à « laisser éclore le germe des bonnes qualités qui se trouvent en eux » (p 14). Il incite fortement l'instituteur à imiter la manière respectueuse avec laquelle Jésus enseigne, suscitant la coopération empressée de ses disciples (p 18). Par ailleurs, il parle aussi de l'attente légitime des parents à l'effet que l'éducation fournisse aux élèves tout ce dont ils auront besoin pour s'insérer dans la société (p 8). Bien que le père Moreau traite de l'éducation au niveau primaire, il ne fait cependant que préciser ici des principes qui ont été rappelés ci-dessus et qui sont applicables en fait à tous les niveaux de l'éducation.

L'éducation implique inévitablement que l'élève développe un système de valeurs. Du point de vue du chrétien, elle ne peut donc jamais être neutre, car ces valeurs correspondront à l'Évangile ou s'en démarqueront. De plus, puisque chaque société dans toute culture, du simple fait qu'elle est humaine, contient certains éléments antiévangéliques, une éducation chrétienne comportera nécessairement son aspect contre-culturel : elle doit questionner les éléments antiévangéliques de toute société. Pour élargir un peu notre perspective, disons que l'éducation chrétienne favorisera une confrontation entre l'Évangile et le système de valeurs d'une société particulière ou, mieux encore, une confrontation et un dialogue entre la foi chrétienne et la culture. Dans cette perspective, on peut concevoir le rôle de tout Educateur comme un rôle proprement pastoral. Les implications de ce dialogue sont nombreuses. Il aura certainement une influence sur la manière dont on exprime la foi chrétienne. Il aura fort probablement aussi un impact sur la société et sa culture. Il exercera, de manière très immédiate, une influence sur la personne qui reçoit l'éducation. L'éducation investit quelqu'un d'un pouvoir ; le type d'éducation (les valeurs acquises) garantira la manière dont on utilisera un tel pouvoir.



Dans sa Pédagogie Chrétienne, le Père Moreau met en garde contre le danger de former des savants qui ne soient pas de braves gens (p 6). Il explique : « La science ne donne pas la vertu, tandis que celle-ci s'allie bien avec la première et en règle le bon usage » (Préface). Il insiste pour dire que « l'enseignement » ne suffit pas ; la tâche du religieux c'est « l'éducation » (passim). Il conclut donc que l'instituteur doit avoir à la fois la « science » et la « piété » (pp 5-7) et revient sur cette nécessité autant dans sa Pédagogie que dans ses lettres circulaires.

Il nous faut remarquer que ce que notre fondateur promouvait parmi les religieux, c'était en fait une certaine érudition. Cela se vérifie très clairement dans le genre de livres qu'il encourageait les Pères et les Frères français à publier : des livres qui soient à la fois l'œuvre d'éducateurs professionnels et l'œuvre d'érudits.

Il nous faut aussi remarquer que la « piété » chez l'instituteur ne signifiait pas pour notre fondateur une simple fidélité aux pratiques religieuses. Il ne considérait pas non plus la « vertu » chez l'élève comme étant simplement une qualité morale de la vie d'un individu sans dimension sociale importante. A l'école secondaire Notre-Dame de Sainte-Croix, il établit une conférence de Saint-Vincent-de-Paul parmi les élèves afin de les mettre en contact avec ceux qui étaient plus pauvres qu'eux. Il espérait leur inculquer le sens de leur responsabilité en tant que personnes influentes éventuellement dans une société dont les membres, pour la plupart, n'avaient pu profiter de l'avantage d'une éducation semblable à la leur. Si nous cherchons une différence entre sa vision des choses et la nôtre, nous allons surtout la trouver dans le fait que la société contemporaine perçoit la pauvreté comme étant très souvent le résultat de l'oppression venant de structures injustes. En d'autres mots, cette différence réside dans notre perception de la dimension justice sociale de la pauvreté.

En essayant de bien saisir ces commentaires du Père Moreau, nous pourrions dire que sa préoccupation visait ce qu'aujourd'hui nous appelons une éducation intégrale. De fait, il parle occasionnellement du développement de l'esprit, du cœur et du corps.

**2. Les écoles.** Les réflexions qui précèdent s'appliquent à toute forme d'éducation. Elles s'appliquent à l'éducation informelle offerte par toute une série de moyens actuellement disponibles. Elles s'appliquent en particulier à l'utilisation des moyens de communication dont l'impact éducatif est de plus en plus important, pour le meilleur et pour le pire. Et, bien sûr, elles s'appliquent aussi à l'éducation formelle offerte par les écoles auxquelles, jusqu'à tout récemment, on attribuait, avec la famille, le principal rôle d'éducation dans la société.

A certains égards, l'importance de l'école est en train de diminuer. Sous d'autres aspects, elle s'accroît de plus en plus. A mesure que d'autres moyens d'éducation jouent un plus grand rôle, le quasi-monopole des écoles disparaît. Mais, plus la famille se trouve dans l'incapacité d'assumer sa responsabilité éducative, ou encore choisit de la négliger, plus l'école devient importante. Bref, la position de l'école dans la société est en train de



changer. La très grande majorité des religieux de Sainte-Croix engagés dans l'apostolat de l'éducation se retrouvent dans les écoles. C'est pourquoi je vous invite à prendre un moment pour réfléchir sur ce ministère.

Pour tout groupe que ce soit, c'est dans la jeunesse que réside l'espérance de l'avenir. Le type d'éducation qu'on offrira aux jeunes déterminera dans une large mesure le type d'avenir du groupe. Même si la famille fournit à l'enfant sa toute première éducation et si les parents gardent la responsabilité de l'éducation de leurs enfants jusqu'à l'âge adulte, l'éducation que reçoivent les enfants provient en grande partie des écoles sur lesquelles, généralement, les parents exercent très peu de contrôle. Ils contrôlent encore bien moins d'ailleurs les moyens de communication auxquels est exposée leur progéniture.

Puisque l'éducation contribue à la socialisation du jeune, celle que dispensent les écoles est importante non seulement pour la famille, mais pour tous ceux qui sont préoccupés de l'avenir de la société. Elle est importante en particulier et pour l'Eglise et pour l'Etat.

On a peut-être l'exemple le plus clair de l'importance que les autorités civiles accordent aux écoles dans le fait des gouvernements totalitaires qui, habituellement, prennent en main le système scolaire pour s'assurer qu'on endoctrine les jeunes dans la ligne de leur idéologie. (C'est pour cette même raison que ces gouvernements contrôlent les programmes d'alphabétisation et les moyens de communication à l'intérieur du pays). On peut illustrer l'importance que revêtent les écoles pour l'Eglise à partir des informations provenant d'enquêtes très sérieuses qui montrent qu'en beaucoup d'endroits, la grande majorité de ceux qui assument des postes de direction au sein de l'Eglise, qu'ils soient clercs ou laïcs, sont le produit des écoles catholiques. Ces informations laissent entendre, en fait, que les écoles d'une génération ont largement déterminé ce qu'est devenue l'Eglise de la génération suivante.

Dans la réflexion qui précède sur l'éducation chrétienne, j'ai rappelé que cette dernière devait favoriser un dialogue entre la foi chrétienne et la culture. Il me semble qu'on doit en conclure alors que l'école catholique devrait être à la fois une communauté de savoir et une communauté de foi. Une telle affirmation soulève plusieurs questions. Qu'est-ce que cela signifie dans les pays où la majorité des élèves et peut-être même la majorité des enseignants ne partagent pas notre foi catholique ou même notre foi chrétienne ? Qu'est-ce que cela veut dire pour des élèves ou des enseignants non-catholiques dans une école ou la majorité des élèves et des enseignants sont catholiques ? Il n'est pas facile de répondre à ces questions.

D'un côté, l'école catholique n'existe pas en fonction d'un prosélytisme. Le Concile du Vatican réitère l'enseignement traditionnel à l'effet que chacun doit pouvoir vivre sa foi sans aucune contrainte. Il n'affirme pas simplement le « respect fraternel » pour les autres dénominations chrétiennes, mais il exprime son « respect sincère » pour les valeurs



spirituelles présentes dans les religions non-chrétiennes et pour les manières dont on les incarne concrètement.

D'un autre côté, une école catholique ne peut pas être neutre quant aux valeurs qu'elle promeut. De fait, aucune école ne peut être neutre : on favorisera inévitablement un système de valeurs ou un autre. Si les institutions catholiques prétendaient être neutres – être simplement, même pour quelques élèves, une autre école assurant un enseignement de qualité dans des matières séculières – nous n'aurions aucune raison, en tant que religieux ou même en tant que chrétiens, de les maintenir.

Les valeurs promues dans l'école catholique doivent être des valeurs évangéliques qui, présumément, sont acceptables aussi pour ceux qui, tout en ne partageant pas notre foi catholique ou chrétienne, désirent quand même recevoir une éducation ou servir comme éducateurs dans une école catholique. Les administrateurs et chacun des membres du personnel devraient être conscients de cela. Comme devraient l'être aussi tous les élèves éventuels de même que leurs parents ou leurs tuteurs. Les autorités de chacune des institutions pour lesquelles nous assumons une grande part de responsabilité doivent se demander si elles voient à ce que leur établissement puisse être – et continuer à être – une institution catholique dans laquelle tout le personnel et les administrateurs collaborent pour offrir à tous les élèves une éducation chrétienne.

### 3. Les défis

Même si j'ai déjà suggéré que les changements survenus dans la situation ou s'exerce aujourd'hui notre apostolat en éducation nous posent un certain nombre de défis significatifs et si j'en ai même mentionné quelques-uns, je veux ici en souligner d'autres et les aborder en les regroupant en trois catégories : les défis qu'entraînent les transformations de notre présence institutionnelle, ceux que provoquent les changements dans la société et ceux que suscite la première priorité du dernier Chapitre Général.

**1. La transformation de notre présence institutionnelle.** Comme je le mentionnais ci-dessus, les institutions dont le personnel enseignant et les administrateurs se recrutaient uniquement parmi les religieux et dont nous avons souvent la propriété exclusive ne nous appartiennent plus aujourd'hui de la façon dont elles nous appartenaient autrefois. Parfois, elles sont tout à fait indépendantes de nous, et des religieux de Sainte-Croix sont tout simplement sous contrat avec elles. A tout le moins, le nombre de religieux de Sainte-Croix est proportionnellement plus restreint dans pratiquement toutes les institutions. En plus des changements survenus dans notre présence à l'intérieur de ces institutions, il y a maintenant un assez grand nombre de nos membres qui travaillent dans des institutions qui n'ont jamais été les nôtres. Notre présence actuelle dans les écoles est donc très différente de ce qu'elle était auparavant. Les changements que nous avons connus nous provoquent à réfléchir sur ce que signifie notre présence, en tant qu'individus ou en tant que groupe, sur le type d'influence que nous devrions avoir dans les institutions ou nous sommes





présents et sur les manières dont on peut s'assurer que cette influence soit exercée.

Plus notre nombre s'amenuisera dans une école, plus grande sera la responsabilité de chacun dans l'exercice d'un certain « leadership ». Alors qu'autrefois on laissait peut-être aux administrateurs le soin d'indiquer aux nombreux membres de Sainte-Croix la direction à prendre, aujourd'hui chacun des religieux assume une responsabilité personnelle plus prononcée. Cependant, cette responsabilité n'est jamais exclusivement personnelle. Nous sommes une communauté apostolique et même les religieux qui, individuellement, travaillent en dehors d'une activité de groupe n'œuvrent de manière légitime que lorsqu'ils sont mandatés par les supérieurs pour répondre à un besoin au nom de la communauté. Nous formons une communauté parce que, comme l'écrivait le Père Moreau dans sa première lettre circulaire, « l'union fait la force », et un groupe peut assurer une qualité et une continuité que des religieux individuels ne peuvent pas garantir. Il faut aussi tenir compte de l'impact additionnel du témoignage communautaire. Ce que je soulignais un peu plus haut constitue donc un défi communautaire : celui de réfléchir et de discerner en tant que communauté sur ce que signifie notre présence à travers les modes variés par lesquels elle s'exprime.

Quelques-unes de nos provinces essaient de développer une philosophie de l'éducation propre à Sainte-Croix. C'est la une initiative valable, je dirais même nécessaire aujourd'hui. Mais, puisque les institutions que nous administrons sont tellement différentes les unes des autres, il faut qu'une philosophie provinciale ou interprovinciale de l'éducation soit directement applicable aux circonstances particulières de chacun des établissements éducatifs. Les déclarations sur la mission ou des documents semblables répondent souvent à ce besoin. Mais ils ne sont efficaces que dans la mesure où le personnel de l'institution les fait siens.

Une philosophie chrétienne de l'éducation et son application concrète à tel établissement particulier reconnaîtront que la collaboration de chaque personne variera selon le rôle qu'elle assume dans l'institution, mais aussi selon ses convictions religieuses. Cette philosophie insistera cependant sur la collaboration de tous. Dans une période où la spécialisation prend une très grande importance, le fait que l'éducateur, après être passé par une formation professionnelle prolongée, soit enclin à ne se préoccuper, sans plus, que de la qualité de l'enseignement dans sa propre matière constitue un danger. Cela est vrai aussi de ceux dont la spécialité est l'éducation religieuse. L'éducateur religieux, tout comme les enseignants dans toute autre discipline, doit envisager son rôle dans le contexte plus large d'une éducation intégrale.

Une telle philosophie reconnaîtra aussi que l'éducation dispensée sera différente d'un élève à l'autre. Les doués exigeront quelque chose de différent par rapport aux élèves qui ont des difficultés d'apprentissage. Ceux qui démontrent une capacité pour assumer des tâches de direction auront des besoins qui leur seront particuliers. Il en sera de même pour les élèves partageant des convictions religieuses différentes. Il est important



qu'il y ait accord sur ce que l'on doit offrir à tous, mais aussi sur ce que l'on doit offrir à chacun.

Notre philosophie de l'éducation doit aussi se préoccuper du rôle des religieux travaillant dans des institutions où il n'y a pas d'autres membres de Sainte-Croix et dans celles qui ne se proclament pas officiellement comme des institutions catholiques ou même chrétiennes. Comme je l'ai mentionné plus haut, un religieux ne peut jamais être présent simplement en tant que professionnel de l'enseignement. Il ne peut justifier sa présence autrement qu'en tant qu'éducateur chrétien – non pas comme celui qui fait du prosélytisme ou comme un prédicateur, mais en tant qu'éducateur chrétien. Cette affirmation ne constitue tout simplement qu'une application spécifique de ce que j'exprimais au début de cette lettre, à savoir que la raison d'être de toutes nos activités en tant que religieux et même en tant que chrétiens réside dans l'évangélisation par la parole et par l'action. Rappeler cela, c'est centrer l'attention sur la valeur de la présence du religieux, surtout peut-être lorsqu'il est le seul religieux dans une institution, soit à titre d'enseignant, d'aumônier d'un ensemble scolaire, d'administrateur, de membre d'un conseil scolaire, ou de personne engagée dans des services auxiliaires. Plusieurs religieux de Sainte-Croix m'ont rapporté jusqu'à quel point des collègues apprécient leur présence lorsqu'il n'y a pas d'autres religieux dans une école catholique ou dans une institution qui ne se proclame d'aucune affiliation religieuse particulière.

Notre engagement religieux et notre esprit en tant que religieux de Sainte-Croix ont décidément une incidence réelle sur notre présence, qu'il s'agisse d'une présence numérique importante dans une institution qu'on pourrait, dans un certain sens, dire nôtre ou de celle d'un religieux isolé. Les descriptions que nous possédons des institutions que nous avons dirigées au cours des premières décades de notre histoire, qu'elles soient de la plume même du Père Moreau ou de quelqu'un d'autre, nous montrent jusqu'à quel point le dévouement des religieux, leur esprit de famille, leur collaboration entre eux et avec les familiers des élèves, leur insertion dans l'Église locale ou nationale ont eu un impact sur leurs collaborateurs non Sainte-Croix et surtout sur les élèves. Ce sont sûrement là des éléments que l'on pourrait inclure dans une philosophie de l'éducation propre à Sainte-Croix.

Enfin, il me semble qu'on ne peut formuler une philosophie de l'éducation que dans le contexte plus large de l'Église et de la société. Parfois, les autorités ecclésiales perçoivent nettement les besoins de l'Église locale ou nationale, et parfois ce n'est pas le cas. Tantôt les priorités de l'Église locale ou nationale en réponse à ces besoins sont clairement définies, et tantôt elles ne le sont pas. Lorsque manquent cette précision et cette clarté, il nous appartient, surtout dans les institutions de haut savoir, d'offrir notre aide pour cerner les besoins et préciser les priorités. Il est de notre responsabilité de voir à ce que l'éducation que nous offrons réponde à de tels besoins et se situe dans la ligne de telles priorités.

**2. Les changements dans la société.** Les changements radicaux et de grande envergure qui ont marqué le siècle actuel ont modifié totalement la



physionomie de la population à qui nous offrons une éducation et nous situent dans une société tout à fait différente et pour laquelle nous avons à préparer cette population. Je pense en particulier aux changements occasionnés par la technologie : l'éducation universelle qu'elle encourage et la démocratie qu'elle promeut, le processus irréversible de sécularisation<sup>1</sup> qu'elle favorise, l'urbanisation qu'elle suscite, la mobilité de populations entières qu'elle facilite, l'interdépendance croissante qu'elle provoque (qui parfois signifie une domination répressive des uns sur les autres), la société de consommation qu'elle engendre, les dangers qu'elle occasionne pour l'environnement, et ainsi de suite. Ces changements constituent des « signes des temps » que l'Eglise, comme le souligne le deuxième Concile du Vatican, doit discerner et évaluer à la lumière de l'Évangile (Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, n° 4). A quoi Dieu nous appelle-t-il à travers ces signes ?

Ces signes constituent le contexte de la formulation de la deuxième priorité issue du dernier chapitre général. Ils constituent le contexte à l'intérieur duquel il nous faut nous demander comment en assurer la mise en œuvre.

Le chapitre formulait ainsi sa priorité :

Une proclamation non équivoque du message évangélique qui mène à l'approfondissement des valeurs et du sens de la vie humaine, en particulier en amenant les hommes à découvrir que la libération totale n'est possible que dans une communion entre nous et avec le Père.

Cette priorité n'est pas importante uniquement pour les sociétés technologiquement avancées. Assez souvent, les conditions des sociétés moins développées sont simplement le revers de celles des groupes plus développés : elles sont pauvres parce que les autres sont riches. De plus, la technologie n'est étrangère à aucun pays et continuera certainement d'exercer une influence capable de transformer de plus en plus toute société.

Cette priorité touche à la question de la « pauvrette spirituelle » d'une si grande partie de la société contemporaine. Par « pauvrette spirituelle », je ne veux pas simplement dire l'ignorance et l'aliénation par rapport à Dieu, mais le manque d'appréciation réelle « des valeurs (authentiques) et du sens de la vie humaine » qui trop souvent afflige les membres des classes moyenne et supérieure, surtout ceux qui sont pris dans l'engrenage de la société de consommation, plus même que les économiquement faibles.

Il me semble aller de soi que l'éducation a un rôle très particulier à jouer dans la mise en œuvre de cette priorité. Le défi, c'est de préciser comment elle va jouer ce rôle. L'évangélisation de la classe moyenne que nous

---

<sup>1</sup> J'entends par « processus de sécularisation » la croissante « autonomie des réalités terrestres » par rapport à la religion, processus que le Concile du Vatican a reconnu comme tout à fait légitime (Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, n° 36) et que le pape Paul VI a décrit comme étant « irréversible ».

servons dans la plupart des écoles où nous œuvrons en Amérique du Nord et en Europe constitue un aspect particulier de ce défi qui revêt une importance spéciale pour nous.

Selon moi, on n'a pas explicitement poussé très loin une réflexion un peu structurée sur cette question. Il est bien évident que toute réflexion sur l'éducation dispensée aux élèves appartenant de fait à la classe moyenne touche implicitement à cette question. Mais je crois que le défi est trop important pour que nous ne l'abordions simplement que de façon indirecte. Nous devons nous demander de manière explicite quels sont les besoins de tel groupe, auxquels l'éducation chrétienne doit répondre. Nous devons examiner comment faire face le mieux possible à ces besoins : comment les évangéliser le plus efficacement possible à travers une éducation chrétienne.

Une philosophie de l'éducation pourrait bien aborder une question comme celle-là, mais je soupçonne qu'il nous faudra beaucoup réfléchir et échanger entre nous avant d'en arriver à un consensus.

**3. Option préférentielle pour les pauvres et les opprimés.** La première priorité du chapitre General de 1980 s'énonçait comme suit :

Un choix clair et prophétique en faveur des économiquement faibles et des opprimés comme expression de notre solidarité avec eux ; une option qui se concrétise en particulier par un effort pour impliquer les gens dans leur propre développement, par l'éveil d'une prise de conscience plus profonde des structures d'oppression, et par un engagement visant à les changer.

Laissez-moi rappeler que cette option n'est pas simplement une option de notre chapitre général ou des évêques de l'Amérique Latine. Le pape Jean-Paul II a affirmé à maintes reprises que c'est la une option « nécessaire » pour l'Eglise et même, en particulier, pour chaque famille chrétienne. Répudier cette option, c'est se couper de ce qu'il a identifié comme étant la position de l'Eglise.

Permettez-moi de préciser, comme je l'ai déjà fait, que ce qui est neuf à propos de cette option, c'est seulement la conscience qu'on a que les pauvres, ce sont le plus souvent aussi les opprimés : qu'ils ne manquent pas seulement de beaucoup de ce qu'ils doivent avoir, mais qu'ils en sont dépossédés. La grande majorité des fondations religieuses apostoliques est née de la prise de conscience du besoin des pauvres. Aujourd'hui on dirait : « des pauvres et des opprimés ».

Cc qu'écrit le père Moreau dans sa Pédagogie chrétienne (p. 10) à propos de la préférence que devrait donner chaque instituteur à certains élèves décrit assez bien la préférence qu'ont eue, comme lui, tant de fondateurs :

Si parfois on vous voit avec une prédilection marquée vous attacher à certains enfants, ils doivent être les plus pauvres, les plus abandonnés ou les plus ignorants, ou bien encore les plus disgraciés



de la nature. (...) Si donc vous les entourez de soins plus empressés, c'est parce que leurs besoins sont aussi plus grands, et qu'alors c'est justice de donner davantage à ceux qui ont moins reçu.

Le même principe s'applique aujourd'hui : on doit offrir l'aide la plus grande là où existent les besoins les plus grands. Or les pauvres qui constituent la grande majorité de la famille humaine forment ce groupe où l'on rencontre la plus grande concentration de besoins de toutes sortes : besoin de nourriture, d'abri, de soins médicaux, d'éducation, de liberté... même si souvent ils ont aussi beaucoup de sagesse humaine et spirituelle à partager. Ce sont aussi ceux à qui l'on offre le moins de service. Il est vrai que notre mission, puisqu'il s'agit de la mission même du Christ, s'adresse à tous nos semblables dans le besoin. Mais la meilleure manière de vérifier l'universalité réelle de notre engagement dans cette mission, sera de nous demander jusqu'à quel point il rejoint ceux qui souffrent des besoins les plus grands et à qui l'on offre le moins de service.

Tout secteur géographique compte des gens de niveaux économiques variés, certains étant moins à l'aise que d'autres. D'un secteur à l'autre on trouve des différences au niveau de la disponibilité des ressources et de la capacité des gens d'y avoir accès. La plupart de ceux que nous servons dans nos différents ministères savent qu'il y en a beaucoup d'autres plus pauvres qu'eux. Les encourageons-nous à développer un sens de la solidarité et à partager avec les plus démunis de leur secteur ou d'ailleurs ? Le faisons-nous nous-mêmes ? Jusqu'où sommes-nous prêts à diminuer notre niveau de vie pour y arriver ?

L'option pour les pauvres doit naturellement s'exprimer surtout à travers notre ministère. En tant qu'éducateurs, nous pouvons nous demander quel impact direct ou indirect a notre ministère sur la situation des pauvres dans notre secteur particulier ou dans le pays. Nous pouvons nous poser aussi la question par rapport à l'ensemble de notre apostolat en éducation dans une province, un district, ou une région ; nous pouvons nous la poser par rapport à une institution ou une activité particulière. Si nous essayions de dresser une liste des manières dont nous exerçons une certaine influence dans ce sens-là, nous pourrions peut-être découvrir qu'il se fait déjà beaucoup de choses et cela pourrait aussi suggérer des façons de faire encore davantage.

Une question à laquelle il pourrait être facile de répondre, c'est la suivante : combien de pauvres servons-nous à travers notre ministère particulier ? On a perçu chez les religieux de Sainte-Croix un don particulier pour éduquer ensemble toutes les classes de la société. Dans plusieurs des écoles dont nous avons la responsabilité, il existe des possibilités d'une certaine aide financière pour un nombre limité de jeunes qui ne peuvent pas assumer tous les frais de l'éducation. Faisons-nous tout ce qui est possible ? A mesure qu'augmentent les coûts de l'éducation dans plusieurs pays, cette dernière devient de moins en moins accessible aux pauvres, et même des gens de la classe moyenne peuvent avoir besoin d'une certaine aide.



Avons-nous cherché des moyens par lesquels nos institutions et nos œuvres peuvent contribuer à répondre aux besoins des pauvres en matière d'éducation, de ceux-là qui vivent dans notre secteur et qui ne peuvent participer aux programmes ordinaires de nos écoles ? Un certain nombre d'institutions ont mis sur pieds des cours du soir à l'intention des pauvres et ces derniers sont financés par le programme régulier de la journée. C'est là un moyen de répondre à leurs besoins. Cependant, dans la plupart des endroits, il faut des ressources plus importantes que celles dont nous pouvons disposer. Avons-nous pensé à offrir notre expérience et notre influence personnelles et institutionnelles pour élaborer avec d'autres des projets régionaux capables de répondre à ces besoins ?

La question la plus cruciale, cependant, a trait à l'impact qu'a l'éducation que nous offrons sur le regard que les élèves portent sur les pauvres et sur leurs relations avec eux. Si l'option pour les pauvres est une option de toute l'Eglise, elle doit être aussi alors l'option des élèves à qui nous offrons une éducation catholique. Il nous appartient en tant qu'éducateurs de les aider à découvrir leurs responsabilités en prenant conscience de la condition des pauvres, des structures qui oppriment, de leur propre implication dans ces structures et de leur devoir en face de tout cela. Dans un effort pour éveiller une telle prise de conscience, plusieurs de nos écoles offrent des programmes académiques et non académiques qui permettent aux élèves d'avoir un contact direct avec les pauvres. Ces programmes peuvent être très efficaces comme partie d'un programme global sur la responsabilité sociale ; autrement, ils pourraient bien promouvoir un malheureux paternalisme envers les pauvres.

J'espère que les questions qui précèdent montrent combien l'option pour les pauvres peut être très pertinente même pour des institutions d'éducation qui s'adressent surtout à la classe moyenne. Ce serait cependant une erreur de croire que ces questions ne concernent que de telles institutions. On peut et on devrait se les poser par rapport à toutes nos activités éducatives – activités dans les écoles, enseignement dispensé en dehors des institutions que nous considérons de quelque manière comme étant les nôtres, et aussi le travail d'éducation non formelle. On devrait se poser la dernière question en particulier par rapport aux activités rejoignant directement les pauvres qui, eux-mêmes souvent, ont besoin de prendre conscience de leur propre situation ou de celle des pauvres en général tout comme de la situation de ceux qui ne sont pas pauvres.

Il y a, donné là, un certain nombre de défis auxquels nous faisons face en tant que communauté religieuse dont l'apostolat de l'éducation chrétienne constitue la principale activité. J'ai groupé ces défis sous les catégories de la nouvelle situation dans laquelle nous exerçons notre apostolat aujourd'hui et des priorités de la mission issues du chapitre général. De diverses manières, nous essayons plus ou moins de relever ces défis et d'autres que je n'ai pas mentionnés ici. Je crois que ce qui est dit ici suffit à montrer la justesse de l'approche que le chapitre général nous incite à adopter dans la mise en œuvre de ses priorités :



Le chapitre convie la Congrégation à la réflexion, au discernement et à l'action. Cette démarche (...) exige une analyse sociale critique et une réflexion théologique-pastorale.

En d'autres mots, nous devons lire les signes des temps à la lumière de l'Évangile, nous demandant ce à quoi Dieu nous appelle à travers ces signes et comment nous pouvons y répondre au mieux. Plus précisément, il nous faut évaluer la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui : les élèves qui viennent à nous et la société d'où ils proviennent et dans laquelle nous aimerions les voir évoluer comme agents de changement social, nos propres capacités et limites pour dispenser le genre d'éducation chrétienne nécessaire aujourd'hui, de même que les structures et les méthodes les plus susceptibles d'atteindre efficacement le but que nous nous fixons.

Il nous fait faire cela ensemble – dans le dialogue – et, puisque les changements que nous avons déjà connus seront suivis par d'autres probablement encore plus considérables, on devra le faire dans un dialogue permanent. Je sais que dans plusieurs institutions, dans certains districts et provinces et dans certaines initiatives entre les provinces et entre les districts, ce dialogue est amorcé. J'insiste pour que l'on songe sérieusement à le structurer de manière telle qu'il implique régulièrement tous les religieux œuvrant dans un apostolat d'éducation, et cela, par l'établissement, aux niveaux du district et de la province, de quelque chose de semblable aux conférences sur l'éducation qui existaient du temps du Père Moreau et qui ont fonctionné de diverses manières en Sainte-Croix jusqu'à la veille du deuxième concile du Vatican. Ce partage pourrait nous habiliter de manière constante à mieux relever les défis d'aujourd'hui et ceux de demain en tant que communauté d'éducateurs. Actuellement, alors que plusieurs parmi nous œuvrent seuls ou en petits groupes, là ou souvent on n'a pas la possibilité de se laisser questionner par un certain nombre d'autres partageant notre ministère et notre engagement en Sainte-Croix, de telles conférences sur l'éducation pourraient offrir le bénéfice additionnel d'un soutien mutuel.

Que la Vierge Marie et Saint Joseph, à qui a été confiée la responsabilité de l'éducation du Sauveur du monde, soutiennent de leurs prières notre apostolat en éducation. Puissent-ils nous aider à mieux comprendre que notre rôle d'éducateurs chrétiens, tout comme celui de l'apôtre (Galates 4, 19), est de faire en sorte que le Christ soit formé en ceux auprès de qui nous œuvrons.

Bien vôtre en Jésus, Marie et Joseph,

Thomas Barosse csc, Supérieur général

